

AR Prefecture

024-212402564-20250624-CEDLIB2025_65-DE
Reçu le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de MARSAC-SUR-L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Yannick BIDAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 16
Pouvoirs : 06
Votants 22

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2025

Présents : Mmes et MM. BIDAUD Yannick, DUTILLEUL Jean-Marc, ALLEGRE Oumel, SIOSSAC Antoine, VALLAEYS Philippe, FAURE Marie-Laure, BERBESSOU Véronique, SOURMAY Stéphane, DALESME Delphine, MARQUES Patrick, VALLAEYS Victor, VINCKE Christophe, LEGLAT Isabelle, BROS Stéphane, LAGARDE Thierry, MEYNIER Patrice.

Absents ayant donné pouvoir : MAIRE Jean-Marie (pouvoir à VALLAEYS Philippe), LE BOUC Nathalie (pouvoir à BERBESSOU Véronique), DUBOIS Patrick (pouvoir à Delphine DALESME), ARNAUD Nathalie (pouvoir à Victor VALLAEYS), LHOUMAUD Peggy (pouvoir à MARQUES Patrick), LANZERAY Stéphane (pouvoir à LAGARDE Thierry).

Absentes sans donner pouvoir : JODON Julia

Patrick MARQUES a été élu secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.).

2025/65. Informations du Conseil municipal sur les décisions prises au titre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Rapporteur Monsieur le Maire

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales et par délibérations en date du 27 mai 2020 n°2020/19 et du 29 mars 2021, n°2021/38, le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal pour exercer, au nom de la Commune, un certain nombre d'attributions.

Les décisions prises dans le cadre de ces attributions doivent être présentées au Conseil Municipal :

| | |
|------------|---|
| 13/06/2025 | Marché Rénovation énergétique des bâtiments scolaires Lot 1 : Electricité – marché attribué à SPIE (24430 Marsac-sur-l'Isle) pour un montant de 95 405,08 € HT (offre de base). Lot 2 : Régulation GTC : marché attribué à VAUDOU (24430 Marsac-sur-l'Isle) pour un montant de 98 101 € HT (offre de base). Lot 3 : faux plafonds isolation : marché a été attribué NADAL Dominique (24380 VERGT) pour un montant de 20 373,70 € HT (offre de base). Lot 4 : Menuiseries intérieures et extérieures : marché attribué à BERGES (24750 BOULAZAC) pour un montant de 84 458 € HT (offre de base). |
|------------|---|

AR Prefecture

024-212402564-20250624-CEDLIB2025_65-DE
Reçu le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025

| | |
|------------|---|
| 23/06/2025 | Avenant conclu en complément du contrat de bail commercial signé le 3 juin 2022 avec l'association En Avant Guinguette portant sur les locaux situés Impasse du Vieux Moulin, parcelle AK 204 |
|------------|---|

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Yannick BIDAUD,
Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants : - recours administratif gracieux auprès de mes services, - recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr